



Pôle Neurosciences

PROFIL DE POSTE

Psychologue clinicien à 100%

Centre de ressources sur les auteurs de violences sexuelles (CRAVS)

Codification du document :	[Clic et saisir codification en lien avec le répertoire des métiers]	Rédacteur(s) :	R. BOUVET, chef de service Service des psychologues
Date d'application :	Octobre 2020	Approbateur(s) :	Service des psychologues R. BOUVET, Chef de service
		Gestionnaire(s) :	Direction des ressources humaines Service des psychologues Pôle Neurosciences

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

- Service de médecine légale et médecine pénitentiaire (Pôle Santé publique).
- UF Centre de ressources sur les auteurs de violences sexuelles (CRAVS) : structure de soutien et de recours pour les professionnels (santé, justice, médico-social, socio-éducatif) en charge de personnes présentant une problématique de violence.

LIEU D'EXERCICE

- Hôpital Pontchaillou, Pavillon Tardieu.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : positionnement du poste dans l'organigramme

- Direction générale du CHU.
- Direction du pôle Neurosciences.

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Equipe de l'UF CRAVS et du service de médecine légale et médecine pénitentiaire.
- Service des psychologues du CHU.
- Professionnels de justice (magistrats, avocats, enquêteurs, protection judiciaire de la Jeunesse, services d'Insertion et de probation...), professionnels de santé (psychologues, psychiatres, pédopsychiatres libéraux et institutionnels, infirmiers...), professionnels du milieu socio-éducatif (CDAS, ASE, foyers de jeunes, travailleurs sociaux, éducateurs, associations...).

ACTIVITES

MISSIONS

- Evaluation et établissement de stratégies de prises en charge de personnes ayant possiblement une problématique de violence, notamment sexuelle.
- Soutien aux professionnels et institutions : recommandations, analyse des pratiques sur la thématique des violences.
- Formations auprès de professionnels.
- Développement d'actions de prévention, d'information.
- Travail de recherche.

ACTIVITES PRINCIPALES et SPECIFIQUES

- Recueil et analyse des demandes d'intervention.
- Bilan psychologique.
- Elaboration de diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un usager.
- Réalisation d'évaluations criminologiques.
- Réalisation d'évaluation de la sphère psycho- sexuelle.
- Elaboration d'interventions à visée préventive et/ou thérapeutique.

- Intervention auprès d'équipes pluri-professionnelles (analyses des pratiques...).
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe du CRAVS, psychologue, médecins.
- Relations avec les autres unités du service de médecine légale.
- Accueil, encadrement et formation des étudiants et des stagiaires.
- Contribution aux formations des professionnels.
- Réalisation d'études et de recherches en psychologie.
- Participation à la continuité des soins dans les autres services du CHU et à l'organisation de la permanence psychologique.

EXIGENCES DU POSTE

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Master II en psychologie clinique ou psychopathologie, ou enfance/adolescence, ou psychocriminologie.

CONNAISSANCE(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Approche médico-légale (niveau de connaissances générales).
- Psychologie clinique et psychopathologie, psychologie générale, psychologie des âges de la vie (niveau de connaissances approfondies à niveau d'expert).
- Clinique de la violence
- Bilan psychologique : connaissances et/ou maîtrise d'outils d'évaluation psychométriques/cliniques (efficience intellectuelle (ex. WAIS, WISC..), personnalité (ex. MMPI, Neo-PI...), évaluation du risque de récurrence, etc.

EXPERIENCE(S) ET CONNAISSANCE(S) SOUHAITEE(S)

- Expérience(s) professionnelle(s) auprès de mineurs et/ou de populations sous-main de justice.

QUALITES REQUISES

- Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Actualisation régulière des connaissances.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à 100%.
- Poste à pourvoir de suite.

DIVERS : Permis B obligatoire

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**